

|  |
| --- |
| Annexe 2 : FICHE DE CANDIDATURE  Appel à manifestation d’intérêt 2025 pour la co-construction de la démarche de transformation de l’offre médico-sociale pour les personnes en situation de handicap en Haute-Garonne |

**Fiche de candidature à remplir par les organismes :**

L’objectif de cette fiche est de porter à notre connaissance votre intérêt pour la co-construction de la démarche de transformation de l’offre médico-sociale pour les personnes en situation de handicap.

**I – Structure intéressée par le projet**

Nom :

Statut juridique :

SIRET :

Adresse :

**1/** Personne souhaitant participer aux groupes de travail au sein de la structure

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse email :

**2/** Dans le cadre des groupes de travail, avez-vous identifié des familles et/ou des usagers intéressés pour participer à la démarche ?

Nombre de familles :

Nombre d’usagers :

**II – Intérêt et motivation**

Au regard du cahier des charges, qu’est-ce qui motive votre participation aux groupes de travail ? Par exemple : les volontés de changement ou d’évolution au sein de la structure (suite d’un nouveau projet d’établissement, demande des résidents/familles/salariés, etc) ; améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap (non exhaustif). Vous pouvez joindre des annexes pour illustrer ou préciser si besoin.

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire la demande. Les données enregistrées sont celles du formulaire et n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. Les informations enregistrées sont destinées aux services instructeurs du Département et ne sont communiquées qu'aux destinataires dument habilités et intervenant strictement dans le cadre de votre dossier.

En application du Règlement Général Européen de Protection des données (Règlement UE 2016/679) – RGPD, tout usager dispose du :

- droit d'accès à ses données,

- droit de rectification,

- droit à la limitation du traitement,

- droit à l'effacement,

- droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (en France : CNIL : 3 place de Fontenoy- TSA 80715-75334 PARIS CEDEX 07 - Tel : 01 53 73 22 22. [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

L'article 5 du RGPD dispose que les données à caractère personnel sont « collectées pour des finalités et sont conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées pendant une durée n’excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ».

Enfin, la loi "Informatique et libertés" du 06 janvier 1978 modifiée est visée ici.